

PROCESS DE CREATION DES PRODUITS COSMETIQUES ET REGLEMENTATION EUROPE EU

Formation n°1



OBJECTIFS

Développer des connaissances et avoir une vision globale sur la création d'un produit de cosmétique, dans l'objectif de mieux clarifier et de développer son projet dans la création de marque de cosmétique. A l'issue de la formation, les apprenant(e)s seront capables :

- de connaître les différentes étapes de création d'un produit cosmétique
- de connaître et de comprendre les obligations réglementaires sur la commercialisation des produits cosmétique dans l'Union Européenne.
- de définir sa demande produit et de rédiger son cahier des charges

SESSION 1

I-Connaître les différentes étapes de création d'un produit et savoir définir sa demande

1. Connaître les 2 options de création de produit : full service ou artisanal
2. Décrire les différentes étapes de la création d'un produit
3. Connaître le délai en fonction de sa demande
4. Savoir formuler sa demande
5. Connaître les principaux tests à réaliser

SESSION 2

II-Savoir être aux normes de la réglementation cosmétique européenne

1. Définition d'un produit de cosmétique et les personnes responsables
2. Savoir contrôler la conformité du DIP et des étiquettes
3. Connaître les allégations réglementaires et les principaux certificats des produits finis

POUR QUI : porteuses et porteurs de projet en création de marque de cosmétique, professionnels/structures souhaitant développer une nouvelle activité dans le secteur de la cosmétique.

DUREE : 7h

DATE ET LIEUX : formation inter-entreprise

PRE-REQUIS : savoir lire, écrire et comprendre le français.

OUTILS : pour la formation en distanciel les apprenant(e)s doivent s'équiper d'un ordinateur avec une bonne connexion Wi-Fi, une caméra et un microphone.

METHODES PEDAGOGIQUES : supports de présentation PowerPoint, exercice rédaction du cahier des charges, jeux des 7 erreurs.

LES MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

AVANT LA FORMATION : questionnaire de pré-évaluation.

PENDANT LA FORMATION : supports de présentation PowerPoint, exercices de rédaction du cahier des charges, jeux des 7 erreurs.

EVALUATION FINALE les participant(e)s sont amené(e)s à répondre de nouveau au questionnaire de pré-évaluation.

3 MOIS APRES LA FORMATION : un questionnaire de suivi sera envoyé aux participant(e)s.



LES + DE LA FORMATION

A l'issu de la formation, remise de la boîte à outil comprenant :

- check-list des informations à mentionner sur les étiquettes
- check-list des documents pour constituer le DIP

TARIFS & INFORMATIONS : contacter soknarun.ly@sokiateliers.com pour un devis

Contact

Soknarun LY

Numéro de téléphone : 06 02 16 73 44

E-mail : soknarun.ly@sokiateliers.com

Site internet : www.sokiateliers.com

